



Au Conseil général de la commune des Ponts-de-Martel

Demande d'un crédit de fr. 29'800.- destiné à l'installation d'une borne Euro-relais ainsi que d'un point de distribution électrique sur le parking du Centre polyvalent du Bugnon

Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

Pourquoi installer une borne Euro-relais aux Ponts-de-Martel ?

Dans le but de développer le tourisme dans notre région et afin de répondre à une demande concernant les possibilités d'hébergement dans notre village, le Conseil communal souhaite faire l'acquisition d'une borne Euro-relais afin de permettre aux personnes possédant un camping-car de s'arrêter dans notre village et ainsi découvrir la région avec ses richesses naturelles, goûter les produits du terroir et se servir des commerces existants et des prestations offertes dans notre commune.

Plus de 750'000 camping-cars circulent toute l'année à travers l'Europe. Pour les accueillir dans les meilleures conditions et favoriser le respect de l'environnement en évitant les rejets polluants, le Conseil communal vous propose d'acquérir une borne multi-services Euro-relais et de l'implanter sur le parking du Bugnon.

Plus d'un tiers des campings-cars sont utilisés entre 6 et 10 fois par an, un quart des camping-caristes prennent la route de 11 à 20 fois par an. En moyenne, la durée d'utilisation d'un camping-car est d'environ 3 mois par an souvent en dehors de la haute saison touristique.

Un couple de camping-caristes expérimenté a besoin de 150 litres d'eau propre tous les 3 jours. La fréquentation annuelle d'une borne Euro-relais bien signalée peut varier de 500 camping-cars pour une installation moyenne en zone rurale à plus de 10'000 véhicules pour une station touristique en bord de mer.

Qu'est-ce qu'une borne Euro-relais ?

Un camping-car est conçu pour être autonome à condition bien sûr de pouvoir régulièrement se ravitailler en eau et électricité, vidanger les eaux grises (vaisselle, douche...) et vider les eaux noires (cassette des toilettes chimiques). Chaque

camping-cariste qui effectue toutes ces opérations dans une borne Euro-relais contribue par son action au respect de l'environnement.

Il existe différentes grandeurs de bornes, suivant la fréquentation prévue à l'endroit de son installation et les services mis à disposition.

Chaque modèle propose l'eau potable, le rinçage pour les WC, la vidange des eaux usées, un éclairage automatique, etc...

Nous pensons que dans notre village, le modèle « Junior » serait idéal, puisqu'il s'agit du modèle milieu de gamme, offrant de nombreux services, et en adéquation avec l'affluence prévue.



Hormis par son prix, le modèle « Junior » se différencie du modèle d'entrée de gamme par la fourniture de l'électricité et la possibilité d'accueillir deux véhicules simultanément.

La déclinaison haut de gamme propose quant à elle, un deuxième robinet d'eau portable, une deuxième prise électrique, etc..., que nous ne jugeons pas utile aux Ponts-de-Martel.

Chaque modèle est disponible en polyester ou en inox. Le Conseil communal propose d'opter pour la variante inox, beaucoup plus résistante dans le temps et mieux adaptée à notre région.

Au niveau du paiement des services proposés au travers de cette borne, il est tout à fait possible d'y inclure un monnayeur. Cependant, le Conseil communal ne trouve pas judicieux d'opter pour ce choix, en raison de la tentation de vandales et ne veut pas mettre en place un système tout en sachant pertinemment, avant même son installation, qu'il sera nécessaire d'engager des montants de réparations annuels.

De plus, le fait d'offrir ce service est un avantage pour notre commune au niveau de la fréquentation touristique et de l'effet positif non négligeable face aux futurs utilisateurs de la borne.

La borne Euro-relais sera répertoriée dans un grand nombre de guides, très appréciés des camping-caristes. Effectivement, certains voyageurs définissent leur itinéraire en fonction des points de ravitaillement. Cela signifie qu'une partie des futurs utilisateurs de ce service ne visiteraient peut-être pas notre commune si cette infrastructure était inexistante.

Point de distribution électrique

Suite à l'analyse technique pour l'implantation de la borne Euro-relais, le Conseil communal a constaté qu'il serait plus avantageux d'installer le courant électrique par le biais d'une gaine depuis le Centre polyvalent du Bugnon que depuis la cabane du Groupe E sur le parking du Bugnon.

Le Conseil communal profite de l'occasion pour y inclure un coffret de distribution d'électricité.

En effet, depuis plusieurs années, les sociétés locales ainsi que les diverses associations réclament une distribution électrique extérieure.

Lors de chaque manifestation, une installation de réseau électrique provisoire doit être chaque fois installée depuis l'intérieur du bâtiment par le biais d'attaches et de rallonges.

Il en résulte que des fenêtres doivent être maintenues entre-ouvertes ce qui ne correspond pas forcément au principe d'économie d'énergie.

Le Conseil communal a identifié plusieurs événements importants qui bénéficieront de cette nouvelle infrastructure :

- Le marché de Noël
- La fête villageoise

- Les étapes du tour du canton (VTT et course à pieds)
- La fête des promotions
- La fête du 1^{er} août
- Etc...

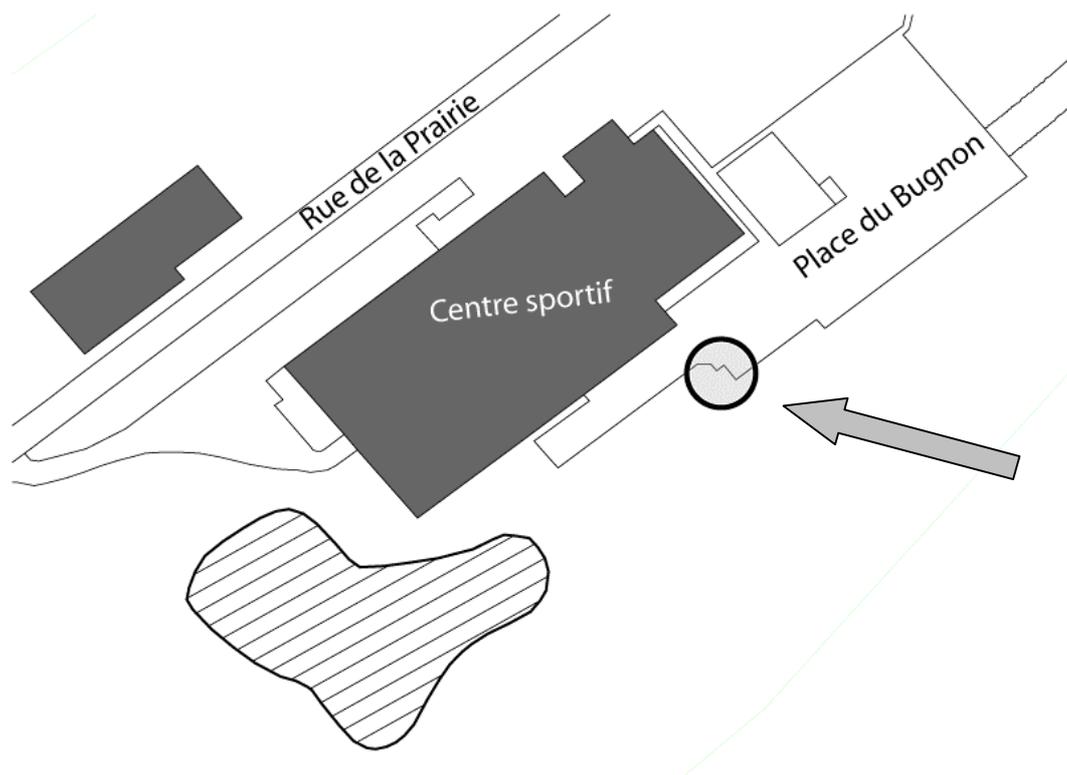
Le coffret de distribution sera fermé à clé et sera mis à disposition sur demande.

Un forfait sera facturé lors de l'utilisation de ce tableau.

Emplacements prévus

L'emplacement pour ces deux infrastructures est prévu sur le parking du Centre polyvalent du Bugnon comme indiqué par le cercle sur le plan ci-dessous.

Ce site a été choisi notamment par la commodité d'accès pour les camping-cars, mais également par la jonction de toutes les canalisations nécessaires (eau propres, eaux usées), ainsi que l'électricité.



Coûts

Les coûts de ces installations se décomposent ainsi :

- Borne junior en inox	Fr.	8'700.-
- Maçonnerie	Fr.	5'400.-
- Raccordement électrique	Fr.	10'500.-
- Raccordement en eau	Fr.	2'000.-
- Signalisation routière mentionnant l'emplacement de la borne	Fr.	800.-
- Divers et imprévus	Fr.	2'400.-
Total (TTC)	Fr.	29'800.-

Début avril, une demande de subvention a été faite au Fonds du tourisme qui finance partiellement ce genre de projet et le Conseil communal est confiant quant à l'obtention d'une somme, encore inconnue à ce jour.

Conclusion

L'offre d'hébergement aux Ponts-de-Martel étant quasiment inexistante, et le secteur des camping-caristes étant à considérer, nous vous proposons, au travers de l'installation d'une borne Euro-relais, un moyen d'accueillir tout de même des touristes, à un coût très attractif.

Nous ne voulons pas vous rappeler dans le présent rapport, l'importance et les influences bénéfiques indirectes qu'offrent les touristes, persuadés que vous en êtes conscients.

De plus, l'aspect écologique n'est pas négligeable. Effectivement, plutôt que de ne rien proposer aux voyageurs pour évacuer leurs déchets, il est très important de leur offrir une petite structure, permettant ainsi un traitement adéquat des eaux usées.

Le coffret de distribution électrique permet d'apporter un service supplémentaire très demandé et indispensable aux locataires du Centre polyvalent du Bugnon. Son installation permettra d'accroître les possibilités de location, allant ainsi dans le sens de la volonté du législatif.

Tenant compte de ce qui précède, nous vous proposons de voter l'arrêté suivant :

